

pas moins qu'en général toutes les parties ont respecté le Canada et apprécié l'honnêteté dont il a fait preuve dans son travail au Vietnam. Certaines parties au conflit et plusieurs autres pays asiatiques (qui m'ont souvent réitéré ces représentations depuis que je suis ministre des Affaires extérieures) nous ont demandé de maintenir notre participation. Ils désiraient également que cette présence internationale demeure comme symbole de l'ancien règlement.

Notre analyse des faits est maintenant presque à jour. Poursuivons en examinant de plus près les événements des trois derniers mois:

- Il n'y a pas trois mois, les bombes pleuvaient sur Hanoï et Haïphone; ces bombardements ont cessé.
- Les négociations portant sur la conclusion d'un Accord de cessez-le-feu se sont pourvues et, le 28 janvier, les quatre parties (la République du Vietnam ou Vietnam du Sud, la République démocratique du Vietnam ou Vietnam du Nord, les États-Unis et le Vietcong ou, pour employer sa désignation officielle, le Gouvernement révolutionnaire provisoire du Vietnam du Sud) ont conclu un Accord de cessez-le-feu.
- Le Canada, la Hongrie, la Pologne et l'Indonésie ont été officiellement invités à faire partie de la nouvelle Commission de surveillance de la paix.
- Et, tout récemment, une Conférence internationale à laquelle ont assisté les représentants de 13 nations et le Secrétaire général des Nations Unies a été convoquée à Paris pour étudier et ratifier l'Accord de cessez-le-feu.
- J'ai assisté à la Conférence à titre de chef de la délégation canadienne (nous y étions invités en raison de notre participation à la CISC) et j'ai été élu inopinément coprésident de la Conférence...
- Enfin, les entretiens viennent de reprendre à Paris entre les deux parties sud-vietnamiennes, soit la République du Vietnam et le Gouvernement révolutionnaire provisoire.

J'ai évoqué brièvement les frustrations de l'ancienne Commission; si vous craignez que l'histoire ne soit en train de se répéter au